



# Le compte HELLOASSO

**Objet :** Le compte HelloAsso

**Date :** 22 juin 2021

**Signataire :** Thomas BOUSSEAU

### Les tutos de la FFBB :

- [Découvrez comment activer le service de paiement en ligne](#)
- [Suivez pas à pas le parcours de prise de licence avec le paiement intégré à FBI](#)
- [Découvrez le compte et ses différentes fonctionnalités](#)

Dès l'ouverture du renouvellement d'affiliation ou en cours de saison, vous pouvez activer le service de paiement en ligne

- Se connecter sur son compte FBI
- Onglet = Organisme
- Onglet = renouvellement d'affiliation (si avant le 30 juin) ou Mon organisme
- Onglet = e-licence



testeur.testelicense  
jeremyrusconi10@gmail.com

FBI 2021-2022

The screenshot shows the FBI 2021-2022 website interface. At the top, there is a navigation menu with items: Organismes, Licences, Compétitions, Administrations, Editions, Jeunesse. A search bar is located on the right. Below the menu, there are two main content panels. The left panel is titled 'Gestion des organismes' and contains a 'Répertoire' section with a table listing various renewal dates and versions. The right panel is titled 'Corrections' and contains a table listing various correction dates and versions.

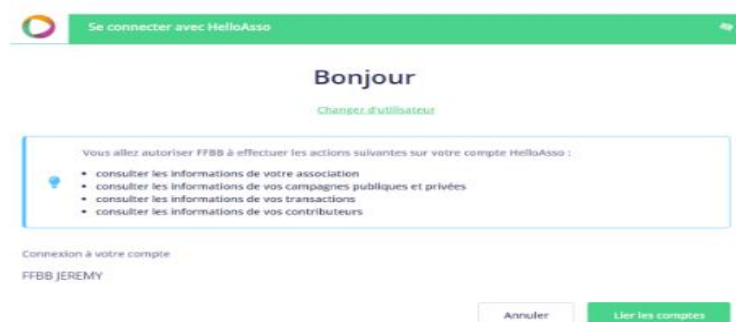
Pour commencer la démarche, cliquer sur « créer / connecter mon compte HelloAsso »

The screenshot shows a button labeled 'Créer / Connecter mon compte HelloAsso' with a green background and a white border. Above the button, there is a header with the text 'IDF0075085 - TEST E-LICENCE'. Below the button, there is a paragraph of text: 'Vous souhaitez proposer le paiement en ligne de vos cotisations clubs ? Rien de plus simple, il vous suffit de connecter votre compte FBI au compte HelloAsso de votre association.' Below the text, there is a small icon of a person and a back arrow. At the bottom, there is a paragraph of text: 'HelloAsso est un outil de paiement gratuit pour les associations. En cliquant sur ce bouton vous allez créer et / ou connecter le compte HelloAsso de votre club à votre compte FBI. Vous pourrez ainsi proposer le paiement des cotisations en ligne par carte bancaire à vos licenciés, sans aucun frais !'

Vous avez déjà un compte sur HelloAsso (créé sur HelloAsso ou via PassionClub), connectez-vous

Vous n'avez pas encore de compte HelloAsso, inscrivez-vous depuis FBI

Cliquez sur « lier les comptes » - Les comptes HelloAsso et FBI sont désormais liés



Saisissez vos tarifs en fonction des pratiques et de la catégorie d'âge.

Paramétrez la prise en charge de l'assurance

cochez la case « j'ai vérifié que l'ensemble de mes tarifs sont corrects et autorise le paiement en ligne via l'interface e-licence pour activer définitivement le service



Sur cette même page, vous avez la possibilité de déposer vos propres documents et écrire un commentaire qui paraîtra lors de la connexion du licencié sur sa e-licence



Paramétrer les montants de cotisation dans mon espace FBI- Paiements échelonnés. Cette fonctionnalité sera disponible avant la rentrée de septembre.

A partir du moment où vous activez le paiement en ligne et que vous avez créé votre compte HelloAsso dans FBI (ou connecté votre compte HelloAsso s'il existait déjà, le paiement en ligne sera alors automatiquement disponible pour vos licenciés grâce à HelloAsso. Tous les tarifs de cotisations que vous indiquerez dans votre espace FBI remonteront automatiquement dans le formulaire de paiement HelloAsso généré au moment où le licencié procédera à son paiement

### Le choix du mode de paiement

Le licencié, lorsqu'il procédera au paiement de sa licence, aura la possibilité de sélectionner un mode de paiement (Carte bancaire ou Autre moyen de paiement).

Si vous avez bien activé le paiement en ligne depuis votre espace FBI (comme expliqué précédemment), le licencié aura donc le choix de payer par Carte Bancaire dans son espace e-Licence.

Si la personne sélectionne ce mode de paiement, il sera redirigé automatiquement vers un formulaire de paiement HelloAsso prérempli avec le montant que la personne devra régler. Les informations saisies du licencié remonteront automatiquement dans votre compte HelloAsso, dans votre onglet Suivi des Paiements.

- • Email du payeur
- • Montant de la transaction
- • Prénom du payeur
- • Nom du payeur
- • Coordonnées postales du payeur
- • Date de naissance du payeur

### **Découverte du Compte Hello Asso**

Dès l'activation du paiement en ligne dans votre espace FBI et la création de votre compte HelloAsso, vous pourrez découvrir votre espace HelloAsso.

Depuis cet espace, vous pourrez :

- Effectuer le suivi des paiements reçus via HelloAsso (dans le cadre de la prise de licence comme pour d'autres activités éventuelles)
  - \* télécharger toutes les données relatives aux paiements sous Excel ou en csv
- Procéder si besoin au remboursement d'un paiement reçu
- Authentifier votre club sur HelloAsso (Il s'agit d'une étape permettant à HelloAsso de valider les informations bancaires et légales de votre club)
- Procéder au versement des fonds collectés sur votre compte bancaire
- Mais aussi utiliser tous les autres outils de la plateforme HelloAsso (billetterie en ligne, boutique en ligne, don en ligne, financement participatif, etc.

### **Comment recevoir les sommes versées sur HelloAsso**

Pour pouvoir recevoir les versements des sommes que vous allez collecter grâce à HelloAsso, vous devez procéder à l'authentification de votre club.

Cette étape nous permet de bien vérifier l'identité des personnes administrant le compte HelloAsso c'est ainsi que nous pouvons assurer la sécurité des versements.

Depuis votre espace d'accueil, cliquez sur "C'est parti" en bas à droite

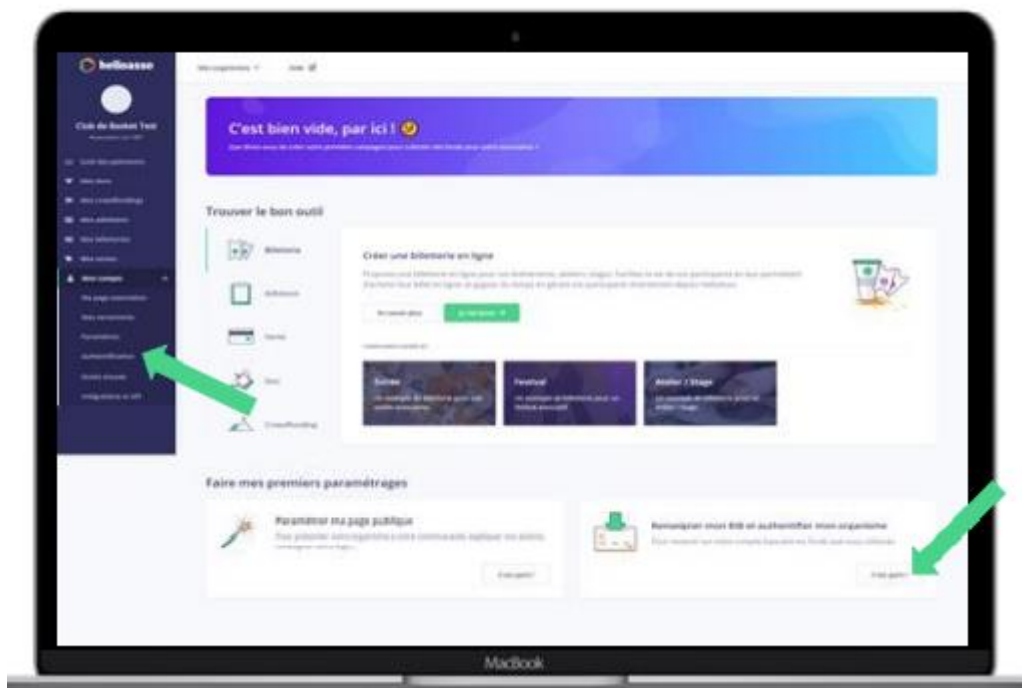
- Dans la rubrique "Renseigner mon RIB et authentifier mon organisme".
- Ou, dans votre menu latéral à gauche, cliquez sur Mon compte > Authentification.

A partir du moment où vous avez envoyé votre dossier, il sera étudié sous 24h à 48h.

Vous recevrez une alerte par email de la part de nos services.

Note : vous pouvez bien sûr commencer à collecter vos licences avant d'avoir procédé à l'authentification de votre compte.

Les fonds seront mis en attente et vous seront reversés intégralement lorsque votre club sera authentifié



**La Zone Authentification** : documents à fournir club ou club omnisport

\* Les coordonnées bancaires de votre club (IBAN, BIC et RIB de votre club)

- La pièce d'identité (carte d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité, en couleurs) du mandataire (président.e ou trésorier.e)
- Copie de la parution au journal officiel (ou récépissé de la déclaration en préfecture) ○ Si vous ne disposez pas du document dans vos archives, il peut être disponible dans votre espace [www.service-public.fr/associations](http://www.service-public.fr/associations) ou sur <https://www.journalofficiel.gouv.fr/associations/recherche>. Dans le cas échéant, veuillez prendre contact avec votre préfecture.
- Les statuts signés de votre club ● La liste des membres du bureau de votre club, signée et datée de moins de 2 ans

### **Le déblocage des fonds**

Vous pourrez débloquer les virements des sommes que vous avez collecté sur HelloAsso quand vous le voudrez, depuis votre onglet Mon compte - Mes versements.

Remarque, à quoi correspond le montant en attente de validation ? Afin de garantir la sécurité des paiements et des encaissements, nos services ont besoin d'un délai de traitement avant de mettre à votre disposition les fonds, c'est la raison pour laquelle ils se retrouvent "en attente de validation". Ce délai de 7 jours correspond au temps nécessaire pour l'analyse des paiements, il est donc incompressible

### **Le suivi des paiements**

L'onglet Suivi des paiements (accessible depuis votre menu latéral à gauche) vous permet de :

- Consulter les différents paiements que vous avez reçu et les informations qui en sont liées (date du paiement, montant du paiement, statut du paiement, informations du payeur, ...)
- Télécharger l'attestation de paiement du payeur si besoin ● Télécharger le suivi des paiements complet au format .csv/excel

- Filtrer la vue de votre tableau par date et de rechercher les informations de paiement d'une personne en particulier
- Rembourser un paiement si besoin

## Les remboursements

Suite à la préinscription et le paiement en ligne d'un licencié, votre club sera notifié dans l'outil FBI, et pourra contrôler le dossier du licencié.

- Votre club pourra ainsi valider que celui-ci est conforme (choix de la pratique, choix de la licence, documents transmis, montant payé,...).
- En cas d'erreur, votre club pourra informer le licencié, modifier le dossier, et relancer une procédure de paiement.
- Si votre licencié n'a pas réglé le bon montant, votre club devra opérer le remboursement du paiement dans l'espace HelloAsso.
- Pour rembourser un paiement, il vous suffira de cliquer sur les “...” à droite du paiement à rembourser

Il est possible que vous ne puissiez pas effectuer le remboursement d'un licencié.

Seul un paiement respectant les conditions suivantes peut être remboursé :

- Le paiement date de moins d'un an
- Le paiement n'a pas été versé sur le compte bancaire de votre club
- La carte bancaire du licencié n'est pas expirée
- Le paiement ne fait pas l'objet d'une contestation et n'a pas déjà été remboursé

## VOS INTERLOCUTEURS

Vous avez des questions sur  
votre espace FBI ?



Contactez votre référent dans votre  
Comité

Vous avez des questions sur votre  
espace HelloAsso ?



👤 Equipe Accompagnement

☎ 05 54 54 44 63

✉ contact@helloasso.com